



## ARRETE PORTANT MISE A JOUR DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Le Président du **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde**,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-649 du 18 juillet 2013 modifié fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants ;

Vu le décret n° 2017-902 du 9 mai 2017 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants ;

Vu l'arrêté n° 0521-2022 du 23 juin 2022 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde établissant la liste d'aptitude d'accès au grade d'éducateur de jeunes enfants ;

Considérant qu'il convient de radier les lauréats de la session 2017 au 13 juillet 2022 au terme de 4 ans d'inscription sur la liste d'aptitude ;

### ARRETE

ARTICLE 1 - La liste d'aptitude d'accès au grade d'éducateur de jeunes enfants est mise à jour au **13 juillet 2022** par ordre alphabétique, selon l'annexe jointe au présent arrêté.

Elle comprend les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte **60** noms.

ARTICLE 2 - Les collectivités souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude. Seule cette attestation assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination.

*EU*

Centre de Gestion  
de la Fonction Publique  
Territoriale de la Gironde  
Immeuble HORIOPOLIS  
25 rue du Cardinal Richaud  
CS 10019  
33049 Bordeaux cedex

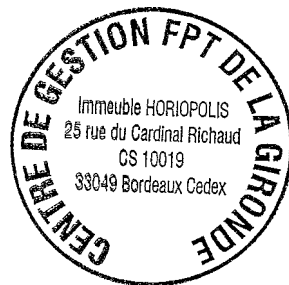
☎ 05 56 11 94 30  
cdg33@cdg33.fr  
www.cdg33.fr

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à **BORDEAUX**,  
Le



P/ Le Président,

**Christophe DUPRAT**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président  
*Maire de Saint-Aubin-de-Médoc*

RECEPTIONNE PAR LE REPRESENTANT DE L'ETAT LE :

**13 JUIL. 2022**

PUBLIE LE :

**13 JUIL. 2022**

## LISTE D'APTITUDE

### D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Liste d'aptitude mise à jour au 13 juillet 2022

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
ASTRE	Marion
BACQUET	Fanny
BARDIN	Céline
BAX	Cécile
BECOT	Damien
BERNARD	Julie
BOUCA	Sophie
CAMACHO RIVEILL	Marine
CASAL	Raphaëlle
CHAMBON	Marine
CHAMBON	Laurine
CHAMPENOIS	Céline
CHAUFFOURIER	Stéphanie
CORRE	Marion
DABOUT	Tatiana
DANGER	Isabelle
DE GUIO	Virginie
DELAS	Marie-Astrid
DELEBARRE	Clementine
DEWEVRE	Marine
DUFLOT	Cedric

## LISTE D'APTITUDE

### D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Liste d'aptitude mise à jour au 13 juillet 2022

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
DUPEUX	Charlotte
ESCUER	Claire Élodie Emma
FERRER	Joanie
FIALA	Amélie
GOETGHELUCK	Amandine
GROSSOLEIL	Aurore
HERMANT	Floriane Audrey
HOUERT	Sarah
JOSSE	Erika
LACAMPAGNE	Audrey
LAFOURCATERE	Camille
LORENZO	Marion
LOUDA	Emeline
LUGARDON	Melodie
MARQUES	Andrea
MAUREL	Morgane
MERLY	Anais
MESRINE	Camille
MODANESE	Julien
MORICE	Amélie
MORILLON	Yasmine

## LISTE D'APTITUDE

### D'ACCES AU GRADE D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Liste d'aptitude mise à jour au 13 juillet 2022

NOM DU CANDIDAT	PRENOM DU CANDIDAT
NOUZAREDE	Anne Marie
PANES	Amélie
PERDRIAUD	Solène
PIERRE	Frédérique
POUJON BENEY	Céline
POUMEYROL	Laury
POUQUET	Sophie
PYLOUSTER	Claire-Marie
RANGEARD	Cléo
RAYNAL	Mathilde
SAVIN	Jérémy
SCHIFFANO	Julie
SENSAMAT	Marie
THEBAULT	Mylène
THOMAS	Helene
TRENTO	Audrey
VERNIERE	Marion
VISA	Faustine

Liste arrêtée à 60 inscrits